

Rezensionen / recensions / recensioni

Denis, Daniel et Kahn, Pierre (Dir.) (2004). *L'école républicaine et la question des savoirs. Enquête au coeur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*. Paris: CNRS éditions. 295 pages.

La période allant de la fin du 19^{ème} au début du 20^{ème} siècles, soit les trente ans qui séparent les deux éditions du dictionnaire de pédagogie de Buisson (1881 et 1911), est marquée par une volonté de réformes pédagogiques donnant lieu à de nombreux débats: passage de l'enseignement primaire au secondaire; éducation utilitariste pratique vs éducation générale de l'esprit; volonté de constituer les savoirs positifs comme fondement des humanités vs inspiration inventive et libérale. L'ouvrage de Buisson témoigne des enjeux principaux des finalités de l'école. La première édition se montre favorable au mouvement d'ouverture aux réformes; elle en explique le sens, ainsi que leurs mises en oeuvres. Dans la seconde édition, on opte pour une seule position et on assiste à un recentrage des contenus et des méthodes. Autrement dit, un net mouvement de fermeture se manifeste entre les deux éditions. Dans le présent compte rendu, nous ne montrons pas les controverses portant sur les finalités de l'école et leur aboutissement. Suivant la perspective de l'ouvrage qui porte sur les disciplines scolaires, nous présentons la conception de la formation du citoyen à travers l'enseignement disciplinaire.

Denis et Kahn proposent une dizaine d'articles d'auteurs différents traitant chacun d'une discipline enseignée. L'idée est de montrer comment les disciplines se définissent et comment elles s'inscrivent dans les volontés de réformes. Elles sont examinées de façon systématique pour voir ce qui change et ce qui perdure entre les deux éditions du dictionnaire. L'intérêt porte sur les contenus d'enseignement et met en évidence l'ampleur des enjeux autour des tentatives de réformes. On observe la base qui légitime une discipline dans l'enseignement primaire d'un point de vue pédagogique, c'est-à-dire plus précisément leurs finalités. Quelles sont les finalités visées? Quelles disciplines permettent d'atteindre ces finalités? Et surtout, comment les disciplines sont-elles censées les atteindre? Telles sont les trois principales questions que soulève l'ouvrage de *Denis et Kahn*. Nous allons les reprendre, plus particulièrement les deux dernières.

Sans développer ici la question des finalités, notons que la principale finalité de l'école de la fin du 19^{ème} consiste à éduquer l'élève à son futur rôle de citoyen de façon à garantir sa bonne moralité et son instruction.

Concernant les disciplines qui rendent possible la réalisation des finalités, il ressort que l'ensemble des disciplines scolaires contribue à cette réalisation. Mais il apparaît clairement que l'instruction civique et l'éducation morale y jouent un rôle particulier. Leur affirmation en tant que discipline autonome marque un pas: «L'entrée de l'instruction civique dans les programmes comme discipline à

part entière est une innovation de l'école républicaine.» (Loeffel, 2004, p. 17). A l'instar du droit ou de l'économie politique, l'instruction civique comporte désormais ses savoirs propres; savoirs dont la portée est morale, une morale non pas religieuse, mais politique. La discipline vise une éducation centrée sur les droits et les devoirs du citoyen. Non seulement ces contenus se transmettent à travers l'enseignement de la discipline, ils se retrouvent dans les autres matières enseignées et leur servent également de fil rouge. De ce point de vue, la discipline occupe une place particulière, ambiguë, à la fois spécifique et transversale.

Quant à l'éducation morale, étant donné qu'elle n'est pas liée à la visée utilitaire pratique propre à l'enseignement primaire, elle se distingue elle aussi des autres enseignements, d'une manière encore plus marquée que l'instruction civique. Son but n'étant pas de développer quelque aptitude ou connaissance particulière, elle chapeaute l'ensemble des disciplines; ce qui lui confère un statut et un rayonnement particuliers. Comme signe dans ce sens, l'article portant sur cette discipline est placé en début de l'ouvrage, et cadre les principales finalités de l'instruction publique.

Concernant la troisième question portant sur la manière dont les disciplines rendent possible la formation du citoyen, pour *le comportement moral*, on observe par exemple que la leçon d'histoire, de français ou de littérature contribue à faire aimer son pays à chaque élève. A travers des textes soigneusement sélectionnés et étudiés, l'élève apprend à connaître et aimer sa patrie. Quant à *l'ordre, la rigueur et la concision*, ils sont inculqués pendant les leçons de travaux manuels, de dessin, de mathématiques ou encore de gymnastique. Autrement dit, l'école avec ses disciplines scolaires façonne l'élève tant du point de vue moral, intellectuel, corporel et manuel. Par une formation qui se veut à la fois intellectuelle et pratique, le citoyen est formé. Notons que chaque matière prise isolément, ainsi que l'ensemble des matières permettent d'atteindre les finalités attendues de l'école.

Par regroupements de certaines matières, on vise également une portée transversale, tant pratique, qu'intellectuelle. L'exemple du dessin illustre particulièrement bien cette aspiration. Trois articles abordent la question de l'enseignement du dessin linéaire. Le premier traite de l'enseignement du dessin (Beguery, 2004); le deuxième présente le dessin linéaire, ainsi que le dessin mathématique (Asude et Gispert, 2004) et le troisième porte sur le dessin dans l'enseignement des travaux manuels (d'Enfert, 2004). De toute évidence, le dessin linéaire apparaît comme un moyen utile et universel pour former l'adulte de demain:

Dès les débuts de son enseignement, le dessin linéaire a quelque chose d'une méthode universelle (...). Moyen de communication rationnel, il moralise et il instruit. Il inculque valeurs morales et esthétiques, apprend l'ordre, la discipline, la maîtrise du corps mais prétend aussi au sens du beau à travers l'éducation du goût, un goût néo-classique. Il donne compétences graphiques et habiletés manuelles, développant l'œil mais surtout l'esprit, au sens de la faculté de juger. (Beguery, 2004, p. 223)

Le dessin suppose l'observation, mais il fait aussi voir à d'autres. Dans ce sens, il forme l'esprit, l'œil, la main ; toute la personne en somme. Moyen de communication, voire même, à lire les contributions, il serait une *langue*, et vise, avec nos mots d'aujourd'hui, la transmission culturelle des représentations des objets du monde. La perspective est holistique dans la mesure où elle articule les valeurs morales, le sens esthétique, ainsi que des capacités de jugement moral, manuelles, intellectuelles, sans oublier la maîtrise du corps.

La visée utile et pratique de l'enseignement en général est elle aussi bien présente. Le but est d'outiller le futur citoyen pour lui permettre d'affronter la vie de tous les jours. Autrement dit, l'élève apprend à aimer son pays, acquiert la faculté de jugement et une bonne moralité, se familiarise à divers enseignements du dessin, mais assimile également les connaissances de bases telles que savoir lire, écrire et compter.

A la lecture de l'ouvrage de *Denis* et *Kahn*, la portée de chaque discipline présentée se perçoit, amplifiée par l'écho que chacune renvoie aux autres, le tout coiffé par l'éducation morale, véritable pilier de l'école républicaine. Certaines disciplines, comme le dessin et la gymnastique qui deviennent disciplines à part entière dans la seconde édition du dictionnaire de pédagogie de Buisson, sont plus particulièrement mises en évidence. Quant à l'éducation morale, peut-elle avoir le statut d'une discipline scolaire? N'est-elle pas surtout une finalité? Pour vraiment entrer en matière sur ces interrogations et éventuellement y répondre, on aurait souhaité mieux comprendre ce qui est constitutif d'une discipline.

Nathalie Rey et Thérèse Thévenaz, FPSE, Genève